



LE PARTENAIRE  
MAINTENANCE DE  
VOTRE PATRIMOINE  
IMMOBILIER

FACTURE N° 5090395

Assainissement, Curage  
Plomberie, Recherche de fuites  
Electricité, Propreté  
24h/24 – 365j/365

N/REF : 24/09/2025 14H53 C:025193 I:37398  
V/REF : 14101 / 10390  
V/Email reçu le Mercredi 24/09/2025 à 14H53

MONT BLANC IMMOBILIER

5 RUE DAVAT  
73100 AIX LES BAINS

IMMEUBLE : LE COTTAGE  
9 Rue DAVAT  
73100 AIX LES BAINS

Voglans, le 25 Septembre 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : 9 RUE DAVAT - 1ER ETAGE LOG DE M. TORRES - 06 10 35 85 92

MOTIF : INTERVENIR POUR DÉBOUCHAGE COLONNE EU QUI REFOULE DEPUIS CETTE NUIT PAR  
LES WC

Donneur d'ordre : Mme C. PERRET

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage électromécanique avec matériel type K 50.

LE 24/09/2025 A 15H00  
LOG DE M. TORRES  
CONSTAT : REFOULEMENT DE LA COLONNE AU RDC.  
ACTION : DÉBOUCHAGE HYDRAULIQUE A PARTIR DE LA TRAPPE  
DE VISITE SITUÉE SUR LE COUDE.  
CONTRÔLE ET CONSTAT DU BON ÉCOULEMENT  
FERMETURE DE LA TRAPPE DE VISITE AVEC GOUDRON  
NETTOYAGE CHANTIER ET REPLI

OBSERVATIONS : CV LCOMPTER Email envoyé le 24/09/25 à 17H27 Mme V. MOREL  
CV LCOMPTER Email envoyé le 24/09/25 à 17H26 Mme C. PERRET  
PROBLEME COMMUN - PREVOIR LE CURAGE DU RESEAU EN VOIRIE

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un véhicule spécialisé débouchage (hydraulique, électromécanique, mécanique).

Installation et mise en place du matériel. Localisation de l'obstruction et recherche du sens d'écoulement du réseau.

Ouverture des tabourets et trappes de visite permettant l'accès au réseau.

Débouchage par procédé mécanique ou électromécanique.

Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

SERVIMO SAVOIES - SAS au capital de 15 000 €

Chemin des Marais – 73420 VOGLANS

RCS. CHAMBERY 802.635.490 – TVA intracommunautaire FR16802635490

Tél : 04 79 52 08 82 - Fax : 04 79 52 08 98 - savoies@servimo.fr

IBAN : FR76 1680 7004 0081 9288 3921 702 - B.I.C : CCBPFRPPGRE



LE PARTENAIRE  
MAINTENANCE DE  
VOTRE PATRIMOINE  
IMMOBILIER

**FACTURE N° 5090395**

Assainissement, Curage  
Plomberie, Recherche de fuites  
Electricité, Propreté  
24h/24 – 365j/365

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas être assimilée à un curage de canalisation (remise au diamètre initial de la totalité de la canalisation). Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.

Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction.

Dans le cas contraire, ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions de débouchage que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et y remédier si le client nous en donne l'ordre par un curage (remise au diamètre) ou une réparation de la canalisation (si nécessaire).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

| =====                    |                                          |      |         |               |
|--------------------------|------------------------------------------|------|---------|---------------|
| Quantité                 | Heures - Suppléments - Descriptif        | N°BT | P.U. HT |               |
| 1,00                     | Prise en charge technique dispatching-73 | 2    | 28,75   | 28,75         |
| 2,25                     | H(s) PL 16 tonnes journée-73 le 24/09    | 2    | 134,22  | 301,99        |
| TOTAL H.T. ....          |                                          |      |         | 330,74        |
| T.V.A. a 10,00% .....    |                                          |      |         | 33,07         |
| TOTAL T.T.C. ....En EURO |                                          |      |         | <u>363,81</u> |

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

**Valeur en votre règlement au 31 Octobre 2025**

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal  
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :  
101 Avenue Paul Marcellin  
69120 VAULX-EN-VELIN



SIEGE SOCIAL : 1 allée des Centaurées – 38240 MEYLAN  
Tél. 04 80 806 807 – Mail : info@montblancgestion.fr

Agence AIX LES BAINS  
5 rue Davat – 73100 Aix Les Bains  
Tél. 04.57.34.01.33 – Mail : info@montblancgestion.fr

Agence SAINT SORLIN D'ARVES  
Comborsière l'Orée des Pistes – 73530 St Sorlin d'Arves  
Tél. 04 79 59 72 39 – Mail : contact@arvimmo.com

Agence SAINT JEAN D'ARVES  
La Chal – 73530 St Jean d'Arves  
Tél. 04 79 20 36 59 – Mail : contact@arvimmo.com

**Objet: Demande d'intervention**

ENT SERVIMO

**Contacts :**

Chemin DES MARAIS

Nom Contact: **SERVIMO**

**Références à rappeler sur votre devis :**

Réf. bien : 01S01-6510 **9 DAVAT (LE COTTAGE)**

N°Intervention : 14101 / 10390

73420 VOGLANS  
FRANCE

MEYLAN, le 24/09/2025

ENT ,

Nous vous demandons de bien vouloir intervenir le plus rapidement possible à l'adresse suivante :

9 Rue DAVAT  
LE COTTAGE  
73100 AIX-LES-BAINS

Les travaux sont à exécuter avant le :

Toutefois, si vous ne pouvez pas intervenir, nous vous demandons de bien vouloir nous en avvertir.

### Motif de la demande

**Suite appel téléphonique, merci de bien vouloir intervenir en urgence pour débouchage colonne EU qui refoule depuis cette nuit par les wc de M. TORRES - 06 10 35 85 92**

Nous vous prions d'agréer, ENT, l'expression de nos salutations distinguées.

**L e syndic**

**information importante au titre de la protection des données à caractère personnel par le règlement général sur les données personnelles (rgpd) et la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.**

Pour mener à bien l'ordre de services ci-dessus défini, Mont Blanc Immobilier Administration de Biens vous transmet des informations qui peuvent contenir des données à caractère personnel. Il est rappelé que le « fournisseur » ne pourra, en aucun cas et d'aucune manière, réutiliser ces données personnelles (notamment pour l'envoi de messages commerciaux). Une fois la mission exécutée, ces données à caractère personnel devront être effacées.

Le fournisseur informe ses collaborateurs de cette interdiction.

Par ailleurs, le « fournisseur » assure qu'il met toutes les mesures en œuvre pour assurer la sécurité et la confidentialité des données à caractère personnel qu'il se voit transmettre.

Il en informe ses propres collaborateurs.

Si le fournisseur constate le moindre manquement à ces règles (notamment la perte, le vol de documents, de clés), il en informe sans délai Mont Blanc Immobilier Administration de Biens.